

Quel système ferroviaire pour quel territoire ?

Beaucoup se sont interrogés au cours des réunions locales sur l'impact de ce projet sur le territoire et sur la conception de l'aménagement du territoire qu'il supporte.



Au cours de cette réunion thématique, l'impact des lignes de TGV déjà exploitées sur les territoires desservis sera évoqué. Même si le projet en débat n'est pas celui d'une ligne à grande vitesse, ce retour d'expérience apportera une contribution utile aux réflexions. Quel impact sur la démographie et sur l'emploi ? Quelles évolutions de la desserte pour les grandes agglomérations et les villes moyennes ?

Ces enseignements permettront d'ouvrir le débat avec des spécialistes sur les effets potentiels d'une amélioration des liaisons ferroviaires entre l'Ile-de-France et les régions normandes. Conditions de vie au quotidien, attractivité des territoires, accès aux emplois, effets sur l'urbanisme et report modal seront en discussion. Quelles perspectives peuvent attendre les régions du réseau ferroviaire en projet ?

Les premiers éclairages apportés par le débat

Le souhait d'une amélioration des relations entre la Normandie et l'ensemble du réseau ferroviaire français et européen a été fréquemment évoqué lors des réunions locales, de même qu'une liaison facilitée avec l'aéroport de Charles-de-Gaulle. RFF a indiqué que, si le projet ne prévoit pas de desservir directement l'aéroport et la gare TGV de Roissy, il permettrait néanmoins de s'y rendre facilement. Descendus en gare de la Défense, les passagers normands pourraient en effet utiliser le métro du Grand Paris express jusqu'à Roissy.

Le maître d'ouvrage a toutefois insisté sur le fait que certains trains circulant sur la LNPN pourraient desservir Roissy, ou se raccorder au réseau à grande vitesse français, mais avec un temps de trajet et une fréquence qui rendront cette option moins compétitive. Le projet de Rode Nord-Ouest pourrait à long terme permettre de diminuer ces temps de trajet mais la fréquence de desserte restera probablement modeste.

L'impact du projet en Ile-de-France a également été évoqué à plusieurs reprises. RFF a indiqué que la mise en service de la LNPN permettrait d'augmenter la fréquence des RER E sur la ligne actuelle. Certaines branches du RER A, notamment celle de Cergy, pourraient voir également leur desserte évoluer. Cependant, le maître d'ouvrage a rappelé que si le projet offrait des potentialités, c'est au Syndicat des transports d'Ile-de-France que reviendrait la responsabilité de déterminer les dessertes en temps utile.

Le projet de Gare Confluence permettrait quant à lui aux Franciliens d'utiliser les trains intersecteurs circulant entre la Normandie et le reste du réseau national.